

**DELEGATIONS PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR  
AUVERGNE RHÔNE-ALPES  
REGIONALE D'ELEVAGE**



**AIX en PROVENCE**

**le 15 avril 2018**

---

**Confirmations, Jugements de conformité au standard, CSAU,  
TAN, TESTS**

Le 15 avril 2018 au **CLUB CANIN AIXOIS** 650, chemin de la Plaine des Dés 13090 Aix en Provence, les Délégations Provence Alpes Côte d'Azur et Auvergne Rhône-Alpes organisent leur Régionale d'Élevage.

Tous les amateurs et possesseurs de bouviers ainsi que leurs amis sont cordialement invités à y participer.

Si le CACS n'est pas délivré lors de ces Régionales, l'obtention d'un « Excellent » dans les classes : Intermédiaires, Ouvertes, Travail et Champion permet d'accéder aux diverses cotations prévues par le Club du Bouvier des Flandres et des Ardennes.

Vous pourrez également inscrire vos chiens à d'autres épreuves jugées pendant cette journée : Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation (CSAU âge requis 12 mois minimum.) TAN (à partir de 10 mois), et TEST (**Exigés** : CSAU, licence Mordant délivrée par un Club d'utilisation agréé et vignettes de l'année en cours).

**N'oubliez pas,** si vous venez pour une confirmation, de vous munir de l'original du certificat de naissance de votre chien et d'un formulaire de confirmation (Que l'on peut trouver sur le site Internet de la Société Centrale Canine et imprimer) ainsi que son carnet de santé **à jour** de vaccinations.

Tout au long de cette journée amicale, vous pourrez rencontrer, en plus des amateurs et amis de nos chers bouviers, des responsables du Club qui répondront à toutes les questions que vous voudrez bien leur poser sur le toilettage, les expositions etc....

Venez nombreux nous serons heureux de vous y accueillir. A bientôt !

*Les Délégués Provence Alpes Côte d'Azur et Auvergne Rhône Alpes*

# Régionale d'Élevage Provence Alpes Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes 2018 du CLUB du BOUVIER des FLANDRES et des ARDENNES.

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

(1 feuille par chien photocopie acceptée)

### Clôture des engagements le 4 avril 2018

- Joindre, une enveloppe timbrée pour l'envoi de votre carte d'exposant.
- Photocopie des cartons des Tan, Test de caractère ou Cant obtenus par le chien auparavant.
- Engagement et règlement (Libellé à l'ordre du CBF) à adresser à :  
Madame **Christiane LAGNIE 37 allée dou Rigau 83560 St Julien le Montagnier**

RACE.....	SEXE.....	CLASSE*.....
NOM DU CHIEN ET AFFIXE.....		
DATE DE NAISSANCE.....	LOF N°.....	N° d'identification.....
NOM DU PERE.....		
NOM DE LA MERE.....		
PROPRIETAIRE.....		PRODUCTEUR.....
ADRESSE DU PROPRIETAIRE.....		
CODE POSTAL.....	VILLE.....	PAYS.....
TELEPHONE.....		EMAIL.....
ADHERENT AU CBF 2018	OUI NON	(Rayer la mention inutile) N° de Carte.....

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus et figurant en page 3. J'accepte de façon absolue et sans réserves tous les articles de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités en cas d'accident, vols, morsures, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil, ne sont pas à ma connaissance, au jour où j'ai signé cet engagement atteint de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement et notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toutes les expositions patronnées par la SCC.

Fait à.....le.....2018 Lu et approuvé. Signature du Propriétaire

\* Classes dans lesquelles le chien peut être engagé. Voir définition des classes dans le règlement de l'exposition. Les titres obtenus en classe travail et champion doivent être homologués avant le **04 avril 2017**. Tout chien dont la classe n'est pas précisée sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge. Une seule classe est admise.

### DEMANDE D'ENGAGEMENT AU CSAU, AU TAN, OU TEST DE CARACTERE<sup>1</sup>

(Cerclez la, ou les rubriques concernées).

RACE.....	SEXE.....	N° DE LICENCE <sup>1</sup> .....
NOM DU CHIEN.....	DATE DE NAISSANCE.....	LOF N°.....
N° D'IDENTIFICATION.....		
NOM DU PERE.....		
NOM DE LA MERE.....		
PROPRIETAIRE.....		PRODUCTEUR.....
ADRESSE DU PROPRIETAIRE.....		
CODE POSTAL.....	VILLE.....	PAYS.....
EMAIL.....		TEL.....

.En engageant mon chien, j'exonère spécialement et entièrement le Club du Bouvier des Flandres de toutes responsabilités du fait de tous accidents, blessure, morsure, vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien, ou causés par lui-même.

Fait à.....le.....lu et approuvé, signature du Propriétaire

### RESERVATIONS REPAS

<b>Dimanche midi Repas à 15 €</b>	Apéritif, Salades diverses, Cuisses de poulets, Rôti de Porc, Beignets de courgettes, Salade verte, 3 fromages, Tartes, Café, Vin compris	Nombre de repas		
		<b>Total</b>		.....

<sup>1</sup> Licence CUN 2018 Obligatoire – Pour un chien étranger, licence du jour à prendre sur place

# REGIONALE D'ELEVAGE PACA - AUVERGNE RHÔNE-ALPES CLUB du BOUVIER des FLANDRES et des ARDENNES.

Affilié à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'Agriculture

Sans attribution du CACS de la Société Centrale Canine  
**15 avril 2018**

Club Cynophile Aixoise  
650, chemin de la Plaine des Dés 13090 AIX en PROVENCE

## Jury et Programme

**DIMANCHE 15 avril 2018**

A partir de 9 heures :

**CSAU Juge : Madame Marie-Josette MITROPOLITIS**

**TAN et TESTS de caractère. Testeur : Monsieur Claude LEFRANC**

Jugements de conformité au standard. **Juge M. GARNERO Jean-Claude** : Bouviers des Flandres

et des Ardennes mâles et femelles toutes les classes.

## **PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION**

<b>Engagements</b>	<b>Adhérent</b>	<b>Non Adhérent</b>	<b>Engagements en classes</b>	<b>Age requis</b>
1er chien	25 €	30 €	Intermédiaire	15 à 24 mois
2eme chien	22 €	27 €	Ouverte	15 mois mini
3eme chien	19 €	25 €	Travail	15 mois mini
4eme chien et suivants	15 €	20 €	Champion	15 mois mini
Seulement inscrit au catalogue (ne concourant pas)	15 €	17 €	Jeune	9 à 18 mois
Baby	15 €	17 €	Baby	4 à 6 mois
Puppy	15 €	17 €	Puppy	6 à 9 mois
Vétéran	15 €	17 €	Vétéran	8 ans et plus
Couple	15 €	17 €		
Confirmation seule	25 €	30 €	A partir de 15 mois	
Lot d'élevage	20 €	22 €		
CSAU	16 €	16 €	CSAU	12 mois mini
*TAN	20 €	25 €	TAN	10 mois mini
*TEST	20 €	25 €	TEST (CSAU + licence en cours)	12 mois mini

\*Gratuit si le chien est exposé.

Les récompenses exigées pour la classe travail et champion doivent être acquises et homologuées avant le 4 avril 2017. Une seule classe est admise. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sera inscrit dans la classe correspondant à son âge.

Règlements et inscriptions à l'ordre du **Club du Bouvier des Flandres et des Ardennes** à adresser à :

**Madame Christiane LAGNIE – le Courcoussier Bas – 37 Allée Dou Rigau – 83560 St Julien le Montagnier – Tel : 04 94 80 01 34**

## JUSTIFICATIFS à FOURNIR pour les CLASSES TRAVAIL et CHAMPION

### CLASSE TRAVAIL

*Pour un chien né en France ou un chiot importé et appartenant à un propriétaire français : N° de carnet de Travail, date et lieu où le chien a obtenu : soit le Brevet de chien de défense, soit le Brevet de Campagne, soit le Brevet de Mondioring, soit le certificat de RCI ou IPO 1 ou encore le Brevet de Pistage Français ou le pistage FCI niveau 1 sur deux concours ou le Brevet de Recherche Utilitaire ou Brevet sur troupeaux de bovins (ou ovins).*

*Pour un chien importé : peut concourir en classe travail s'il en a le titre exigé. Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger, doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.*

### CLASSE CHAMPION

*L'homologation du titre de champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de champion International FCI ne doit pas être postérieure à la date de clôture des engagements.*

***Itinéraires pour se rendre à la Régionale d'Elevage  
Au Club Cynophile Aixois  
650, chemin de la Plaine des Dés 13090 AIX EN PROVENCE***

*Venant d'Aix en Provence sur l'autoroute A8 direction TOULON prendre la sortie **30 A direction Les Milles/Luynes**, continuez tout droit. Arrivé à un rond-point prendre la première à droite : avenue Pierre Brossolette, puis de suite à gauche **chemin de la plaine des Dés**, continuez tout droit. Le Club se trouve sur la droite un peu plus loin.*